

Les confidences médiatiques mystérieuses d'une source algérienne haut placée

L'Algérie au pied du mur...

P6

le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quatorzième année N°627 vendredi 27 novembre 2020 - 8 DH Directeur de la publication Abdellah Chankou

Confus DE CANARD
Les nouveaux prédateurs

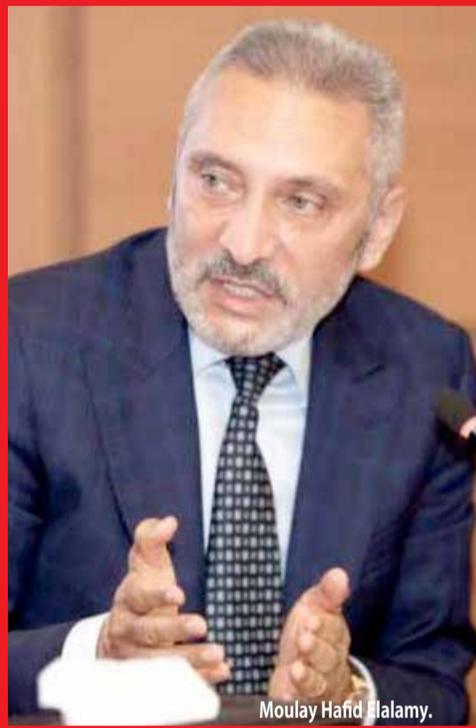
P2

Aminatou Haidar, le virus qui a contracté le coronavirus...

P4



Aminatou Haidar.



Moulay Hafid Elalamy.

Moulay Hafid Elalamy défend la précarisation du travail

L'offshoring menacé par l'ubérisation

La précarisation de l'emploi dans le secteur de l'offshoring, telle est la nouvelle promesse du ministre de l'Industrie, du Commerce, et de l'Économie verte et numérique pour cette filière-filou qui ne cesse d'aiguiser les appétits des employeurs.

P9

L'entretien - à peine fictif - de la semaine

Jamila El Moussali

Vive la discrétion dans l'inaction

P11



Le mouvement populaire ou la force de l'inertie

P11



Mohand Laense

Le professeur Moulay Mustapha Ennaji
« Le vaccin anti-covid-19 n'a pas été développé à la va-vite »



Moulay Mustapha Ennaji, directeur du laboratoire de virologie de l'Université Hassan II.

P8

LE PJD GÊLE LA PARTICIPATION D'UNE MILITANTE QUI A OSÉ CRITIQUER LE PARTI

OUSTE! ICI ON NE TOLÈRE QUE LE CIRAGE DE BABOUCHES ET LES CARESSES DANS LE SENS DU POIL



ZAG



Côté **BASSE-COUR**

Côté **BASSE-COUR**

Les aviculteurs ne sont plus considérés comme des pigeons

Migration politique

Le PJD excommunie une militante

P3



Confus de Canard



Les nouveaux prédateurs



Abdellah Chankou



La crise sanitaire a révélé au grand jour, témoignages poignants et séquences confondantes à l'appui, la voracité de certaines cliniques véritablement hors-la-loi : l'exigence de s'acquitter d'un droit d'entrée pharamineux en cash ou sous forme d'un chèque de garantie pour l'admission des malades Covid en réanimation. Dopée par la saturation des services en soins intensifs qui rend les places trop rares, cette pratique n'existe nulle part ailleurs, sauf au Maroc où se faire soigner en ces temps « covidement » incertains est devenu très problématique. Le scandale du ticket d'entrée onéreux est le point d'orgue d'une série de dérives que les Marocains ne connaissent que trop bien, habitués qu'ils sont aux agissements peu orthodoxes de nombre de cliniciens dénoncés à plusieurs reprises par voie de presse ou via les réseaux sociaux. La dernière dénonciation a fait beaucoup de bruit. Et pour cause. Elle était le fait du secrétaire général du ministère de l'Économie et des Finances Zouhaïr Chorfi qui a profité de la première édition des assises de la fiscalité en mai 2019 pour critiquer avec audace et panache devant un aréopage d'acteurs publics et privés de premier plan les procédés illégaux, paiement au noir et chèques de garantie, en vigueur dans le milieu des cliniciens. Ce qui n'a pas plu à leur syndicat qui a réagi vigoureusement en menaçant de poursuites

Les Marocains sont aujourd'hui livrés à une double rapacité, celle des écoles payantes et des cliniques privées. Sans que les pouvoirs publics n'interviennent pour les protéger par un encadrement des prix qui dans les deux secteurs sont exorbitants, voire scandaleux ou par une stricte application de la loi afin de sanctionner les abus qui sont légion.

judiciaires l'auteur de ce qu'il a considéré comme un acte diffamatoire. Cette façon de faire, qui s'assoit sur l'éthique et le serment d'Hippocrate, porte un nom : la marchandisation de la santé. On y est.

En vérité, celle-ci entre en résonance avec la loi 113-13, mitonnée en 2014 par l'ex-ministre de la Santé EL Houssaine Louardi, permettant bizarrement aux non-médecins de se lancer dans le business des cliniques. Le premier à s'engouffrer dans la brèche dans un délit d'initié flagrant n'était autre que Moulay Hafid Elalamy qui bien avant la promulgation de ce drôle de texte s'était arrangé pour racheter des cliniques sur l'axe Rabat-Casa avant de les revendre après qu'il s'est rendu compte que les médecins ne sont pas aussi dociles que les téléopérateurs des centres d'appel et que la santé pour profitable qu'elle est n'est

pas facile à gérer. Ouvrir le capital des structures de soins aux forces de l'argent visait, selon ses promoteurs, à les encourager à investir dans les régions reculées du Maroc inutile pour les doter d'une offre sanitaire qui leur fait toujours atrocement défaut. En plus des cliniques, les Marocains de ces contrées sont très sous-équipés en médecins spécialistes, laboratoires de biologie médicale et autres laboratoires d'analyses qui restent concentrés dans les grandes villes. Ce qui montre clairement que la loi Louardi-Moulay Hafid, qui porte en elle les germes d'une privatisation à outrance de la médecine, avait principalement pour but de permettre au ministre businessman et ses semblables- que le métier du bistouri fait saliver- de mettre un pied dans un secteur devenu très juteux. En effet, celui-ci promet à ses opérateurs non-médecins des gains mirifiques à engranger sur les décombres d'un hôpital public miné par mille et un maux selon le même modèle de l'enseignement privé qui a bâti sa prospérité sur la crise profonde qui frappe l'école publique. Résultat: Les Marocains sont aujourd'hui livrés à une double rapacité, celle des écoles payantes et des cliniques privées. Sans que les pouvoirs publics n'interviennent pour les protéger par un encadrement des prix qui dans les deux secteurs sont exorbitants, voire scandaleux ou par une stricte application de la loi afin de sanctionner les abus qui sont légion.

Deux secteurs régaliens, l'éducation nationale et la santé, relevant des principales missions d'un État, pâtissent d'une défaillance structurelle. Ce qui a balisé le terrain à une prédation scandaleuse menée par les forces de l'argent qui plument des citoyens devenus une proie facile. Tel est le constat désolant qui s'est imposé à tous et devant lequel les responsables font preuve d'une passivité pour le moins étonnante.

Ces dérives mercantiles, qui ne sont in fine que la résultante de la mauvaise gouvernance publique née de l'incurie des gouvernements qui se sont succédé depuis au moins trois décennies, prennent en otage des pans entiers de la population qui se saignent aux quatre veines pour se soigner convenablement et offrir à leurs enfants une scolarité digne de ce nom. Ce n'est ni juste, ni acceptable.

Il est urgent que les pouvoirs publics prennent ces deux problématiques essentielles à bras-le-corps et réfléchissent à des solutions pratiques et courageuses. Objectif : extraire les citoyens des griffes de la prédation sanitaire et scolaire qui suce leur sang. Une bonne piste à cet égard consisterait en la mise en place d'un partenariat public-privé fondé sur la culture de la performance, l'obligation de résultat et la reddition des comptes. ●



Côté BASSE-COUR



Les aviculteurs ne sont plus considérés comme des pigeons

Après une bataille de plusieurs années, les aviculteurs ont enfin obtenu gain de cause. Et leur cause, portée par la FISA depuis sa création en 1995, est tout ce qu'il y a de juste. Faire reconnaître que les revenus tirés de leur activité ont un caractère agricole et non industriel ou commercial comme cela était considéré jusqu'ici par le gouvernement. Ce qui a eu comme conséquence de leur appliquer le régime fiscal peu avantageux du commerce et de l'industrie alors que l'élevage de la volaille est intimement lié à l'agriculture... La Loi de finances 2021 a mis fin à cette injustice qui a lourdement pénalisé les professionnels du secteur qui ont payé un lourd tribut à la crise sanitaire en raison de la chute drastique de la consommation des viandes blanches. A l'issue de cette victoire, ces derniers ont exprimé leur soulagement de voir la filière avicole intégrer officiellement le secteur agricole avec lequel leur fédération a pourtant signé dès 2009 un contrat-programme en vue de la mise à niveau de l'activité avicole. Satisfaction légitime. Les opérateurs de la volaille ne seront plus considérés comme des pigeons... ●



Youssef Alaoui, président de la Fisa.

Migration politique

Al'approche des élections législatives, un vaste mouvement de transhumance politique est en train de s'opérer. De nombreux députés, issus notamment de l'opposition, cherchent à se positionner du bon côté de la barrière, c'est-à-dire le pouvoir. Et c'est le PAM qui risque d'être victime de cette migration vers d'autres partis qui fleurissent bon la participation aux affaires. Doutant que leur formation dirigée par Abdellatif Ouahbi soit invitée à la prochaine soupe gouvernementale, plusieurs parlementaires dont certains sont des notabilités locales, eux-mêmes transfuges d'autres partis, réfléchissent sérieusement à tourner leur veste du bon côté. Vive le changement ! ●

Maradona s'en va !

La légende du football Diego Armando Maradona n'est plus. Après avoir quitté le monde du ballon rond où il a brillé par de multiples exploits, il dit adieu à la vie mercredi 25 novembre, à l'âge de 60 ans. L'ancienne star de l'équipe nationale d'Argentine, championne du monde 1986 et auteur de la « Main de Dieu », souffrait de multiples problèmes



de santé. Il avait subi une opération pour traiter un hématome sous-dural au cerveau il y a quelques semaines. Ce mercredi, celui qui faisait partie du club restreint des meilleurs joueurs de l'histoire du football et qui a marqué son époque de ses pieds magiques, a été victime d'un arrêt cardiaque, à son domicile de Tigre, ville de la province de Buenos Aires. ●

Les covidés peuvent développer jusqu'à 6 mois d'immunité

Les personnes atteintes par le nouveau coronavirus sont très peu susceptibles de contracter le virus durant les six mois suivant leur infection, précise une étude publiée vendredi 20 novembre par l'université d'Oxford. « Cette étude toujours en cours impliquant une large cohorte de soignants a montré qu'une infection par le Covid-19 offre une protection contre une réinfection pour la plupart des gens pendant au moins six mois », a déclaré dans un communiqué David Eyre, professeur à l'Université d'Oxford et un des auteurs de cette enquête. « Nous n'avons trouvé aucune nouvelle infection symptomatique chez les participants qui avaient été testés positifs aux anticorps, tandis que 89 de ceux qui avaient été testés négatifs aux anticorps ont contracté le virus avec

des symptômes », a ajouté M. Eyre. L'étude en question se base sur une autre recherche menée entre avril et novembre 2020 auprès de 12.180 soignants employés dans les hôpitaux universitaires d'Oxford. Au total, 1.246 cas étaient positifs aux anticorps mais aucun n'a développé de nouvelle infection au Covid-19 accompagnée de symptômes. En revanche, une autre étude britannique, publiée en octobre par l'université « Imperial College » de Londres avait révélé que l'immunité acquise par les personnes guéries du nouveau coronavirus « diminue assez rapidement », en particulier chez les patients asymptomatiques. La solution radicale pour éviter de nouvelles contaminations serait peut-être de les confiner définitivement dans de nouveaux HLM dans les périphéries des villes... ●

WALI BANK AL MAGHRIB BROSSÉ DEVANT LES DÉPLIÉS UN TABLEAU SOMBRE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU PAYS...

C'EST QUOI ALORS LE BON REMÈDE ? UN VACCIN MAROCAIN POUR IMMUNISER NOTRE ÉCONOMIE...



ZAG

Le PJD excommunie une militante

Le PJD est un parti où règnent en interne la démocratie et la liberté de parole ! Une conseillère municipale de Témara, Aâtimid Zahidi vient de l'apprendre à ses dépens. La réaction de Al Othmani et ses amis ne s'est pas fait attendre : Le gel de la participation dans les instances du parti de cette voix dissonante. Son crime ? Avoir osé, il y a quelques jours, de décrire dans un entretien au quotidien Al Akhbar le climat délétère prévalant à l'intérieur de la formation islamiste. En fait, Mme Zahidi ne nous a rien appris que l'on ne savait déjà, à savoir que le PJD instrumentalise la religion à des fins politiques, que le parti est inféodé au Mouvement Unité et Réforme (MUR) et que les divisions internes sur fond de guerres de chapelles font tellement rage que le risque d'implosion se fait menaçant. Pour avoir usé de son droit de s'exprimer librement sur la réalité du partilo-comotive du gouvernement et de révéler la face très peu sexy de l'islamisme à la sauce PJD, l'ex-député de Témara s'est donc fait excommunier. Sans même lui donner la possibilité de se défendre. Cette femme jugée subversive par les gardiens de la conscience islamiste aurait dû chanter les louanges de ceux qui régèrent le parti en se cachant derrière le voile de la religion pour profiter de ses positions au pouvoir. Si certains continuent à se démasquer, le PJD, lui, n'arrête pas de se dévoiler. ●



Aâtimid Zahidi.

L'ANNONCE DU VACCIN STIMULE CERTAINS SECTEURS ÉCONOMIQUES HÉ, RÉVEILLEZ-VOUS, LE VACCIN ARRIVE !



ZAG



Côté BASSE-COUR



Le Beurgois
GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (22)

En 2020, nous célébrons le centenaire de la fondation de la ville de Khouribga et celle de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates. A Mnina, où quelques familles vivent regroupées autour d'un point d'eau au nord de l'actuelle ville de Khouribga, trois garçons et leur cousine Claire guettent le retour de 'Ben L'oriental', commerçant de tissus itinérant de village en village, qui a toujours des tonnes d'histoires à raconter. Il fait chaud, dans un décor de film western de Sergio Leone, les 3 enfants de Benji : Le Bon, le Buveur et le Ztawri savent que le papa de Claire lui ramène toujours des friandises à son retour des marchés. Ils attendent leur part de fruits secs silencieusement et écoutent religieusement le bourdonnement des insectes suceurs de sang (chniwi) sous une chaleur torride qui les fait transpirer à grosses gouttes. Dans sa bonté légendaire, Ben L'Oriental a anticipé les besoins des cousins de Claire et a prévu large. Au loin, Claire repère l'attelage de son père et file à sa rencontre à toute vitesse. « Bouya, bouya jebti 7aja men sou9 ? » (Papa, papa tu as amené une chose du souk ?). Les quatre enfants insistent pour se faire raconter une énième fois l'histoire de Bouhmara. « Non, répond fermement Ben L'Oriental, pas d'histoire en pleine clarté du jour, faudra attendre la tombée de la nuit pour éviter que vos enfants ne naissent chauves et teigneux قرقع ».

Le soir venu, il reprend son histoire. Le sultan Abdelhafid opposé aux accords d'Algésiras, mais également motivé par le pouvoir, destitue son petit frère, Abdelaziz, avec l'aide du Glaoui (son futur ministre de la Guerre puis Grand Vizir). D'abord proclamé sultan à Marrakech contre son frère, le 17 août 1907, son autorité, en tant que commandeur des croyants, ne peut s'imposer qu'à partir de son investiture à Fès, la capitale du Nord, par l'acte d'allégeance البيعة établi et signé par les dignitaires du Magasin (Oulémas, chérifs et notables fassis) qui lient et délient.

Le sultan Abdelhafid a de grandes connaissances en théologie avec un fort penchant pour le salafisme, du goût pour l'écriture poétique et à son actif la rédaction de plusieurs ouvrages. En 1911, il est assiégé à Fès par des soulèvements populaires et sollicite l'aide française. Le général Moinier, à la tête d'une armée de 23 000 hommes, le libère le 21 mai 1911. Les tribus du Bled Siba se soulèvent contre la nomination de Glaoui au poste de grand vizir. Le 30 mars 1912, la France fait signer au sultan un traité de protectorat contre les dangers de ces mêmes tribus. Ce traité reconnaît la souveraineté du Sultan, mais il n'a pas l'initiative des lois, seulement le droit de les approuver en signant les décrets. Les fonctions régaliennes (police, armée, finances et diplomatie) lui échappent. En avril 1912, une révolte des troupes marocaines oblige la France à changer de stratégie : nommer le militaire Jnaynar Lotti (Lyautey) comme premier résident général au Maroc. Jnaynar Lotti fait abdiquer le Sultan Abdelhafid le 13 août en le remplaçant par son demi-frère Youssef et l'exile deux jours plus tard en France. Abdelhafid s'installe à Enghien-les-Bains, où il meurt un quart de siècle plus tard, le 4 avril 1937. Pendant son exil, Abdelhafid adhère à la franc-maçonnerie. Il s'affilie, le 13 janvier 1927, à la loge « Jean-Jacques Rousseau » du Grand Orient de France puis à l'Orient de Montmorency dans le Val-d'Oise. Il demande également son affiliation, en février 1927, au sein de la loge « Plus Ultra » no 452 de la Grande Loge de France, à l'Orient de Paris. Ce sultan est l'un des personnages principaux de l'épisode « Le Crime du Sultan » de la série télévisée « Les Brigades du Tigre ». Il est incarné à l'écran par l'acteur Hans Wyprächtiger. ● (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Adieu, Palestine ?

Une sorte de lassitude extrême semble s'être emparée de tous ceux qui, autrefois, s'enthousiasmaient pour la cause palestinienne...

Bien de l'eau a, il est vrai, coulé sous les ponts... Israël a gagné sur tous les fronts, militaire, diplomatique et médiatique. Le « monde arabe » est en lambeaux... Les pays du Golfe font les yeux doux à Netanyahou... Et pas qu'eux ! De nos jours, il ne fait pas bon s'afficher pro-palestinien en Occident. Vous serez taxé d'antisémitisme et d'islamo-gauchisme. L'opprobre la plus infâme !

Même nos compatriotes, toujours prompts à défendre la veuve et l'orphelin en d'autres temps, ont jeté l'éponge et cédé à leur tour au fatalisme... Influencés voire instrumentalisés en cela par un lobby juif israélo-marocain particulièrement actif...

Faut-il donc laisser tomber la cause palestinienne sous prétexte que, de toutes façons, les musulmans s'entretuent entre eux et que les sionistes ne font que donner un coup de main efficace ? Et parce que nous avons d'autres priorités économiques et sociales ?



Bientôt certains en viendront à faire leur la version sioniste de la Palestine, « no man's land » ! Un pays sans peuple pour un peuple sans pays ! La Palestine ? Une chimère qui n'aurait donc existé que dans l'imaginaire de nationalistes arabes exaltés... En réécrivant l'Histoire, les sionistes auront gagné sur tous les plans et réussi à enterrer la cause palestinienne...

Définitivement ? Rien n'est moins sûr ! ●

N. Tallal

SONACOS et le GCAM fertilisent le paiement digital

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) et la Société Nationale de Commercialisation de Semences (Sonacos) ont lancé récemment un nouveau service de paiement digital à travers l'application téléphonique mobile «Imtiazat-e». Ce service facilite le règlement des achats des intrants agricoles effectués par les agriculteurs auprès des centres régionaux de la SONACOS. « Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de l'engagement, ferme et volontariste, du

Crédit Agricole du Maroc dans l'accompagnement de 'Génération Green' », explique-t-on du côté de la banque verte. Concrètement, le paiement se fait par simple scan du code QR sur le bon de commande de la Sonacos. L'agriculteur confirme ainsi le règlement de ses factures auprès des centres régionaux de la société des semences sans avoir besoin de se munir, de transporter ou de manipuler de l'argent liquide tout en réceptionnant sa commande dans les plus brefs délais. ●

Aminatou Haidar, le virus qui a contracté le coronavirus...

Selon un communiqué de la Royal Air Maroc (RAM), Aminatou Haidar a été empêchée, mercredi 18 novembre, d'embarquer depuis Laâyoune, sur le vol à destination de Las Palmas parce qu'elle a été testée positive au Covid-19. Cette décision n'a pas été du goût de cette séparatiste



Aminatou Haidar.

sahraouie qui a transformé l'affaire du Sahara en business droit-de-l'hommiste personnel. Du coup, elle a commencé à fulminer en bavant contre «les forces d'occupation (marocaines) en les accusant de l'avoir « empêchée de quitter le Maroc sous couvert de contamination au Covid-19». Surtout que son fils, de nationalité espagnole, qui devait voyager en sa compagnie, a pu voyager après avoir été testé négatif.

Évidemment, celle qui se rêve en Gandhi du désert alors qu'elle n'est en fait qu'une petite traîtresse qui mange petitement à tous les râteliers (canariens et algésariens), se considère au-dessus de tout, y compris de la contamination. C'est quand même étonnant qu'un virus contracte le coronavirus... ●

FISCALITÉ : LE SECTEUR AVICOLE OBTIENT
GAIN DE CAUSE





Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



COUP
DE BEC



Le Parti du bon sens (51)

LA NOUVELLE MARCHÉ VERTE...



Par Noureddine
Tallal

Lhaj Miloud en est convaincu, ce qu'il nous faudrait, c'est un grand projet fédérateur ! Nous avons besoin d'un projet jetant définitivement le pont entre le Maroc et ses provinces du Sud... Un projet auquel tous les Marocains adhéreraient...

Qui joindrait l'utile à l'agréable en imprimant au pays une dynamique nouvelle qui serait la bienvenue après la période malencontreuse de la covid-19 et qui clouerait définitivement le bec à nos détracteurs et aux ennemis de notre intégrité territoriale !

Le but n'est pas de réaffirmer une nouvelle fois aux yeux de qui que ce soit la marocanité de notre Sahara... Ni aux oreilles de qui ne veut pas l'entendre ! Et il n'y a pas de plus sourd que celui qui ne veut pas entendre, n'est-ce pas ? Cela ne servirait à rien d'autre qu'à prêcher dans le désert ! De toute façon, le Polisario n'est plus que l'ombre de lui-même et le coup de maître réalisé dernièrement à Gargarate lui a porté le coup de grâce ! Quant à son mentor et sponsor, la junte algérienne, elle vit ses dernières heures... Tout ce que nous risquons, il est vrai, c'est qu'elle décide, en désespoir de cause, de nous entraîner dans sa chute abyssale ! Vigilance, vigilance !

Le projet dont rêve Lhaj Miloud, depuis quelques temps, serait d'une envergure inédite... Un projet à la fois économique, social et sociétal, qui constituerait, pour toute une génération, une véritable épopée, un peu comme le fut, en son temps, la Marche verte pour leurs parents ! Il s'agirait d'encourager 350 000 jeunes à s'installer dans nos provinces du Sud et à y réaliser des projets de toutes natures. En majorité de jeunes diplômés, garçons et filles ! Avec un accompagnement efficace et des prêts sans intérêts ! Une nouvelle marche verte... Économique ! Qui boosterait l'économie, donnerait à la jeunesse un noble objectif et un challenge à relever et permettrait à nos enfants de toutes origines de se côtoyer et de se confronter dans une saine émulation, au lieu de passer leur temps à broyer du noir !

Bien entendu, cette marche verte économique devrait être pilotée par les plus hautes instances du pays et nécessitera l'implication de tous, gouvernement, élus et associations... Nos jeunes diplômés piaffent d'impatience mais ils ont besoin d'être épaulés pour donner le meilleur d'eux mêmes et s'épanouir pleinement tout en contribuant concrètement au développement de leur pays ! Oui, tout le monde serait mis à contribution, peuple et dirigeants, autour d'un projet grandiose... Actuellement, des dizaines de milliers de nos jeunes regardent vers le Nord... Ils apprendront à regarder désormais vers le Sud... Vers nos chères provinces sahariennes qui ne demandent qu'à les accueillir, les bras ouverts...

En tout cas, Lhaj Miloud y croit à fond ! Ce chantier est susceptible de donner à notre jeunesse des raisons d'espérer et de s'investir... « Nous

n'avons pas de pétrole mais nous avons des idées », pour reprendre un célèbre slogan de nos amis gaulois pendant les années soixante-dix ! C'est le moment de le prouver... Osons ! Osons une nouvelle marche verte économique aussi audacieuse que fut celle qui l'a précédée et qui reste gravée à jamais dans la mémoire collective ! Mais une marche verte avec un aller simple, cette fois-ci, puisque nos jeunes iront vivre et créer de la richesse sur les terres de leurs aïeux... Une terre bénie de laquelle sont issues la plupart de nos grandes dynasties... Une terre martyrisée, objet des convoitises de la junte algérienne qui, à défaut de pouvoir développer son immense et riche territoire, lorgne sur ceux des autres ! Un nouveau Far West s'ouvre à nous...

Encourageons nos jeunes à tenter l'aventure... Ils arrêteront de rêver de hrig et de risquer leur vie pour ne trouver en définitive que désillusion et frustrations... Combien de jeunes oisifs ont cédé à des aventures meurtrières faute d'avoir pu se réaliser et s'épanouir dans un projet de vie constructif ? Le Maroc y gagnerait sur tous les plans... En plus des milliers de postes de travail créés et de la dynamique vertueuse ainsi enclenchée, notre pays susciterait à nouveau l'admiration et le respect partout à travers le monde ! Pendant que certains dépensent des milliards à nuire à leurs voisins, notre pays démontrerait à nouveau qu'il sait se concentrer sur l'essentiel...

Les grandes infrastructures sont désormais là ! Le Maroc a investi considérablement dans ces provinces du Sud, parallèlement à ses efforts réussis de sécurisation de son territoire. Il s'agit maintenant de transformer l'essai !

Des centaines de milliers de jeunes donc seraient appelés à renouer avec leur glorieux passé ... En refaisant le chemin inverse de leurs aïeux, partis à la conquête des provinces du Nord... Des jeunes des deux sexes, de toutes les provinces du Royaume et particulièrement des provinces sahariennes... Une occasion unique de vivre une expérience sans précédent en se rencontrant, en échangeant, en se métissant et en créant de la valeur ajoutée... Un jour, ils pourront raconter avec fierté leurs aventures à leurs enfants et à leurs petits-enfants... « Il y a vingt ans, nous sommes venus nous installer sur cette terre bénie... Répondant à l'appel de notre Roi pour une deuxième marche verte ... Depuis, tout a changé dans notre vie... Et nous avons changé le cours de l'Histoire... La région s'est stabilisée et le monde a définitivement pris acte de la marocanité de notre Sahara...

Les derniers régimes ont retiré leur soutien à une bande de mercenaires qui s'appelaient « Polisario »... Le régime dictatorial de nos voisins de l'Est s'est effondré... Le HIRAK populaire a abouti à la mise en place d'un régime démocratique et pacifique... Nos compatriotes sahraouis séquestrés sont rentrés chez eux et ont participé à l'effort de développement avec enthousiasme dans un grand élan de réconciliation... C'était il y a vingt ans... Vingt ans déjà... Vingt ans à peine ! ».

LE POLISARIO DÉBOUSSOLÉ ET AUX ABOIS...

ON A ÉTÉ CHASSÉS
DE GUERGARAT, ON
FAIT QUOI MAINTENANT ?

ON DEMANDE
L'ASILE POLITIQUE
À TEBBOUNE EN
ALLEMAGNE...



Services de réanimation à domicile

La saturation des services de réanimation dans les hôpitaux et dans les cliniques a provoqué une ruée vers les respirateurs artificiels et autres concentrateurs d'oxygènes. Voilà plusieurs semaines que nombre de nantis de Casablanca et Rabat qui ont une personne à risque dans la famille se sont arrangés- en prévision d'une contamination au covid-19 pouvant revêtir une forme grave- pour installer une unité de réanimation à domicile qui coûte la bagatelle de 400.000 DH. La demande était telle sur ce matériel de réanimation qu'il est en rupture de stock chez les fournisseurs des équipements biomédicaux de la capitale économique qui signalent

aussi une pénurie des extracteurs d'oxygène. L'inquiétude suscitée par la saturation des unités de soins intensifs a poussé de nombreux citoyens à acheter ces dispositifs qu'ils placent chez eux au cas où... En effet, les nouvelles qui viennent du front du covid-10 n'ont rien de rassurant à mesure que le nombre des morts augmente de jour en jour. Du coup, l'argent ne garantit pas une place en réanimation et c'est tout le problème de ceux qui sont prêts à payer une fortune pour dénicher un lit de réa pour sauver un membre de la famille gravement covidé. Pour une fois, l'argent n'achète pas tout. Tous égaux devant le covid... ●



Le Maigret DU CANARD



Les confidences médiatiques mystérieuses d'une source algérienne haut placée

L'Algérie au pied du mur...

**L'affaire de El Guergarat, qui a révélé au grand jour le vrai visage du Polisario, a fait sortir
Alger du bois...**

Jamil Manar

Un article sibyllin, paru le 18 novembre 2020 dans le site d'informations algérien (Echoroukonline.com), est passé presque inaperçu au Maroc. L'écrit en question, rédigé en arabe, fait état des déclarations d'une « source haut placée » sans préciser laquelle au sujet des derniers développements dans la zone tampon de El Guergarat sécurisée définitivement par le Maroc dans le sillage des gesticulations désespérées d'une bande de miliciens du Polisario. Les propos de cette source anonyme ont pour le moins intrigué les responsables de la diplomatie marocaine qui considèrent cette façon de faire, de ne pas assumer officiellement des déclarations tenues sur une question aussi importante que le conflit factice du Sahara, contraire aux pratiques utilisées par les États qui se respectent. Qu'importe !

Après avoir accusé le Maroc d'avoir violé la légalité internationale et les accords du cessez-le-feu (conclus entre 1991 entre le Maroc et le Polisario, NDLR) avec la complicité franco-émiratisme, la grande source s'est livrée à une drôle affirmation qu'on peut résumer ainsi : « Les derniers événements ont conduit l'Algérie à opter pour une nouvelle approche de la question sahraouie qui représente désormais un enjeu de souveraineté lié à la profondeur sécuritaire stratégique de son territoire et ne se limite plus à l'application du principe de l'autodétermination.

L'Algérie considère la question du Sahara dans ses développements actuels comme un prolongement naturel de sa sécurité nationale ». Qui est l'auteur anonyme de ce qui ressemble à une nouvelle manœuvre désespérée du régime militaire algérien après avoir été mis au pied du mur par l'intervention irréprochable de l'armée marocaine dans El Guergarat ? Finies les arrières-pensées. L'Algérie, par la voix de sa source mystérieuse de haut rang, étale clairement sa pensée : « Il est impossible de parvenir à une solution à la question du Sahara, sous quelque forme que ce soit, sans la participation directe de l'Algérie en tant que principal protagoniste dans la région concernée par le conflit et ses conséquences, et elle n'acceptera donc plus à l'avenir



Une vraie bande de rigolos enrôlée dans un faux combat.

aucune initiative où elle est traitée comme simple observateur, car l'Algérie est désormais affectée en tant qu'État par la question sahraouie, compte tenu des risques qu'elle implique pour sa sécurité stratégique, ce qui nécessite sa présence effective à la table des négociations entre le Polisario et le Maroc ». Rien de nouveau en fait dans ce discours.

Bande de rigolos

On savait au Maroc et à l'international que le dossier du Sahara marocain créé de toutes pièces par Alger a été élevé au rang d'enjeu de politique inférieure algérienne et de politique tout court et d'unique « combat » de la diplomatie algérienne pour lequel ont été mobilisés des fonds colossaux destinés à sponsoriser le Polisario et lui acheter un fan-club à coup d'une diplomatie du chéquier très généreuse. Par contre ce qui est nouveau dans le discours de notre source audacieusement anonyme c'est que l'Algérie, après avoir longtemps louvoyé en se présentant à chaque fois sous un statut différent (pays observateur, pays voisin, partie concernée...), a visiblement décidé d'abattre ses cartes et d'avancer à visage découvert en se posant enfin en principal protagoniste du conflit qu'elle a elle-même créée en 1975. Des pourparlers à deux seraient plus sérieux pour régler dans la clarté ce faux litige territorial où le Polisario, désormais out, n'était que le pantin des généraux algériens. Le jeu d'Alger est flagrant et il n'y a que ses dirigeants qui croient que le conflit du Sahara ne concerne directement que le Maroc et le Polisario. Personne n'est dupe.

Ce qui est certain c'est que l'affaire de El Guergarat, qui a fait sortir du bois une Algérie sonnée et de plus en plus isolée, a ajouté au discrédit des polsariens. Ces derniers se sont disqualifiés eux-mêmes après avoir agi au vu et au su de la communauté internationale en bandits de grands chemins au poste-frontière de El Guergarat dont ils ont bloqué le passage entre le Maroc et la Mauritanie tout en rackettant les routiers marocains et étrangers. Le Royaume du Maroc, État multiséculaire, ne va pas quand même continuer à négocier avec une bande de rigolos enrôlée dans un faux combat. C'est pour cela que la solution d'autonomie généreusement proposée par Rabat pour sortir de ce pseudo-conflit doit être déclarée caduque. ●





L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca • Tél : 05 22 82 90 21 • Fax : 05 22 82 89 33 • www.chicoptique.ma



Déconfiné
de Canard

Le Maigret DU CANARD



Entretien avec le directeur du laboratoire de virologie de l'Université Hassan II,
le professeur Moulay Mustapha Ennaji

« Le vaccin anti-covid-19 n'a pas été développé à la va-vite »

Directeur du laboratoire de virologie de l'Université Hassan II, le professeur Moulay Mustapha Ennaji explique dans cet entretien le bénéfice-risque du vaccin chinois choisi par le Maroc pour immuniser sa population contre le covid-19.

Propos recueillis par N. Tallal

Le Canard Libéré : Les vaccins n'ont-ils pas été développés un peu à la « va vite », chacun essayant d'en avoir la primeur ?

Moulay Mustapha Ennaji : Le vaccin anticovid-19 n'a pas été développé à la va-vite, loin de là. Certes il y a une compétition entre les nations pour qui développera le vaccin plus vite que l'autre, mais les pays les plus avancés dans ce domaine ont mis les moyens qu'il faut pour y arriver. Il faut savoir que la mise au point d'un nouveau vaccin coûte au bas mot 800 millions de dollars. Les ressources humaines et financières nécessaires, compte tenu de l'importance de l'enjeu, ont été donc mobilisées à très grande échelle. C'est ce qui explique sans doute le fait que les vaccins ont pu être conçus dans un délai relativement court.

Les protocoles de tests ont-ils été respectés à votre avis ?

Bien entendu, les protocoles en vigueur ont été respectés à la lettre conformément aux consignes des laboratoires qui mènent à bien les recherches en virologie.

Les vaccins anti-covid élaborés par



Moulay Mustapha Ennaji.

les laboratoires chinois, américains et russes sont-ils vraiment « efficaces » et sans risque pour les populations ?

On ne peut pas le savoir à ce stade avec certitude. Mais les tests ont été jugés satisfaisants, ce qui laisse croire que le bénéfice-risque de ce vaccin est très intéressant. On aura en tout cas une réponse claire durant les quelques semaines suivant le début de la campagne.

Les Chinois sont-ils vraiment le meilleur choix possible en la matière ?

Les Chinois ont une expertise reconnue dans ce domaine. Concernant le type de vaccin développé, il s'agit d'un vaccin dit « old fashioned » ou vaccin atténué pour lequel ses concepteurs ont développé une grande expérience. Il faut souligner que la Chine est présente désormais dans le domaine pointu des vaccins et de la virologie.

Le vaccin sera-t-il gratuit ?

Il sera gratuit pour les personnes nécessiteuses, selon le ministre de la Santé. Mais pour les autres, il sera certainement payant. A titre de comparaison, le vaccin anti-grippe est actuellement payant et facturé à environ 125 DH. Le vaccin anti-covid pourrait coûter le même prix. Mais on n'est pas encore fixé sur le prix de vente au public.

Le privé sera-t-il associé à la campagne nationale de vaccination ?

Bien sûr, le secteur privé sera étroitement associé à cette opération, compte tenu de l'ampleur de la tâche et de la logistique requise. Personne ne sera de trop et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Comment se déroulera la campagne de vaccination ?

La campagne se fera en 12 se-

maines réparties en 4 périodes de 21 jours chacune. Elle ciblera plusieurs tranches de la population avec une priorité pour le personnel soignant, les forces de l'ordre et les populations les plus vulnérables. Quelque 200 000 vaccinations seront effectuées quotidiennement, ce qui est considérable. Une campagne d'information et de sensibilisation est prévue aussi bien dans le milieu urbain que dans le monde urbain. Des unités mobiles seront également déployées pour les zones reculées. Tous les centres hospitaliers ainsi que les centres communautaires seront mis à contribution.

Le vaccin signifie-t-il la fin de la contamination ?

Se faire vacciner ne doit pas être accompagnée aussitôt d'un relâchement de la vigilance collective, car il faudra entre un et deux mois pour développer l'immunité. Ce qui implique l'obligation du maintien du respect des mesures sanitaires et des gestes barrières.

Qu'en est-il de la chaîne de froid pour la conservation du vaccin anti-covid-19? Le Maroc a-t-il les moyens qu'il faut dans ce domaine ?

Le respect de la chaîne de froid est indispensable pour le stockage du vaccin. En effet, la majorité des vaccins anti-covid nécessitent une conservation à très basse température, entre moins 60 et moins 80 degrés, pendant le transport et le stockage. Ce qui implique une logistique phénoménale et complexe dont nous ne disposons sans doute pas et qui est à même de mettre en péril l'ensemble de l'opération...

Tous les vaccins doivent-ils être conservés à moins 70 et 80 degrés ?

Non. Pas celui du chinois Sino-pharm qui nécessite, quant à lui, une conservation à une température comprise entre 2 et 8 degrés contrairement aux produits similaires américains. Ne serait-ce que pour ce seul argument, le choix du vaccin chinois fait très tôt par le Maroc semble judicieux... ●





Le Maigret DU CANARD



Moulay Hafid Elalamy défend la précarisation du travail

L'offshoring menacé par l'ubérisation

La précarisation de l'emploi dans le secteur de l'offshoring, telle est la nouvelle promesse du ministre de l'Industrie, du Commerce, et de l'Économie verte et numérique pour cette filière-filon qui ne cesse d'aiguiser les appétits des employeurs.

Ahmed Zoubair

Le secteur de l'offshoring n'arrête pas d'attiser les appétits des prédateurs du secteur. La résilience des centres d'appel qui ont continué à tourner malgré la crise sanitaire fait saliver les gros bonnets de l'activité qui se mobilisent en coulisses pour exploiter encore davantage une main-d'œuvre déjà corvéable à merci pour des salaires de misère. Comment ? En faisant des économies sur les charges fixes (coût des locaux, entretien, eau, électricité et autres consommables) par le recours au télétravail dont les opérateurs veulent obtenir la généralisation... sans code de télétravail adapté à cette nouvelle donne professionnelle, imposée par la crise sanitaire dans bien des secteurs, et qui intègrerait de nouveaux droits pour les salariés à domicile. En gros, ils bataillent pour les faire trimer avec le même niveau de salaire, autour de 4.000 DH par mois, qui comprend les primes de panier et les indemnités de transport (soit le SMIG si on soustrait ces primes de la fiche de paie). Quid des attentes légitimes des téléopérateurs en distanciel ? Les patrons des call centers s'en désintéressent complètement, ne souciant guère si leurs employés possèdent des espaces dédiés chez eux. Leur souci principal se limite à s'assurer qu'ils disposent du matériel nécessaire à l'accomplissement de leur tâche de démarchage téléphonique et à veiller à ce que la machine du profit tourne à plein régime. Point à la ligne.

Jobs virtuels

Or, le travail en centres d'appel va bien au-delà des moyens de travail (un ordinateur, une connexion internet, un téléphone et un casque). Il s'agit d'avoir une approche globale du télétravail, à commencer par accepter de rémunérer plus la force du travail fournie à distance compte tenu des charges fixes que les patrons économisent et d'intégrer dans l'équation du télétravail un certain nombre de variables comme un accident de travail ou une panne de courant ou d'internet par exemple.

Comment gérer de pareils incidents ? La question est de savoir si le télétravailleur est protégé dans ce genre de situation ou si l'employeur ne s'empressera pas de lui faire porter le chapeau... Juste après le déconfinement, un fait inattendu s'est produit : Un télétravailleur casablancais n'a pas rejoint son poste pour avoir

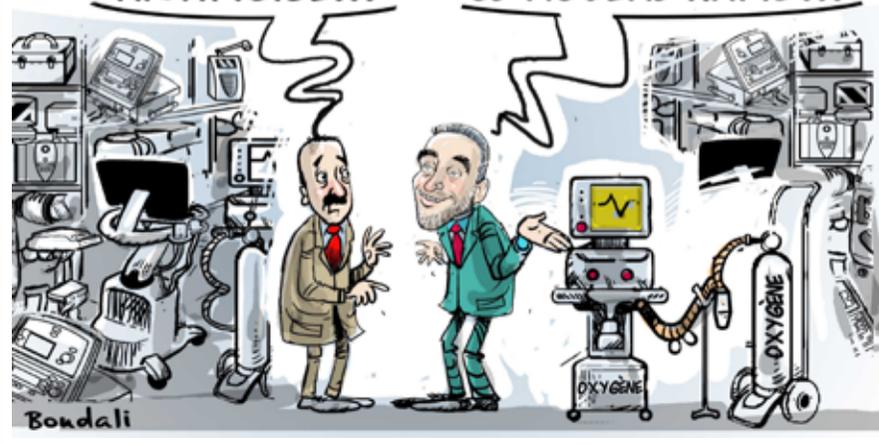


Pour Moulay Hafid Elalamy, le télétravail est un beau filon...

RUE VERS LES RESPIRATEURS ARTIFICIELS ET LES EXTRACTEURS D'OXYGÈNE

JE VEUX ACHETER UN BON RESPIRATEUR ARTIFICIEL...

PRENEZ CELUI-LÀ, IL EST CERTIFIÉ MADE BY MOULAY HAFID...



piqué après le déjeuner un petit somme qui s'est prolongé de quelques heures. L'employeur n'a rien voulu savoir et l'a convoqué en le menaçant de sanctions. Bonjour les mises à pied, brimades et retenues sur salaire... Dans une filière caractérisée par un mode de management digne des pratiques esclavagistes du début du 20ème siècle (stress permanent du fait d'objectifs impossibles à atteindre, pauses chronométrées à la seconde près, rémunérations dérisoires...), le télétravailleur doit s'attendre au pire. Une exploitation encore plus forte qu'en présentiel sans droits sociaux inhérents aux jobs virtuels. Vive le progrès !

Et voilà que Moulay Hafid cherche à faire mieux encore en ubérisant le travail dans l'offshoring. C'est ce qu'il a laissé clairement entendre le 4 novembre 2020 à l'occasion de la présentation devant les députés des principaux chantiers programmés par son département en 2021. Moulay Hafid a fait part de sa volonté de créer des « centres de formation pour freelancers » destinés aux salariés touchés par la crise sanitaire. Le coronavirus a bon dos.

Implantée dans le secteur de l'offshoring via la fédération nationale des centres d'appel et des métiers de l'offshoring, l'UMT entend bien riposter à la volonté moulayhafidienne de vouloir remettre en cause le modèle social de la titularisation de l'emploi et d'introduire de la précarité, comme le loup dans la bergerie, sur un marché de travail déjà malmené par une série d'abus. Les travailleurs indépendants ou auto-entrepreneurs dans l'offshoring c'est le système Uber pour les taxis qui derrière une apparente flexibilité professionnelle et une volonté du partage du travail désignées sous le doux vocable d'économie collaborative se cache en vérité une action de destruction du travail.

Autrement dit, pas de droits sociaux, pas d'allocations familiales, ni mutuelle, ni de retraite. La légalisation de ces boulots au rabais et incertains est tout bénéf pour les employeurs de l'offshoring qui augmenteraient davantage leurs profits déjà colossaux aux dépens du personnel en n'ayant plus à payer les salaires mensuels lorsqu'il n'y a pas de demande pour leur service. Mais pour les employés, qui sont perdants sur toute la ligne, c'est l'insécurité de l'emploi et du revenu qu'ils se voient proposer. ●



Déconfiné
de Canard

Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par **Abdeslam Seddiki** *

Faut-il réglementer le télétravail ?

Le télétravail qui s'est développé à grande échelle sous l'effet de la crise sanitaire, est appelé à durer. Le capitalisme, sous l'impulsion de sa composante numérique de plateforme, a saisi le contexte pour expérimenter davantage cette nouvelle forme de travail. D'ores et déjà, le travail à distance concerne entre 30 et 40% de la population active dans les pays développés. Dans les pays en voie de développement, à l'instar du Maroc, cette proportion est beaucoup moindre.

Il faut rappeler que le travail a connu au fil des temps plusieurs transformations liées à l'évolution des modes de production et aux impératifs de la rentabilité et de la compétitivité. Par conséquent, en tant que forme d'organisation et de réalisation des tâches productives, le télétravail ne saurait être un simple phénomène éphémère, mais il s'inscrit dans une tendance lourde et une dynamique historique profonde. Comme chaque phénomène historique, il présente des avantages indéniables sans lesquels il serait rejeté par les premiers intéressés, mais il a aussi des inconvénients qui sont loin d'être négligeables.

Ainsi, ses avantages apparaissent à la fois pour l'employeur, le salarié et la société dans son ensemble. Pour l'employeur, l'avantage principal réside dans la réduction des coûts de production (estimés à 30%) et partant l'amélioration de la rentabilité. Le salarié bénéficie, à son tour, d'une économie de temps en limitant ses déplacements et d'une liberté de choix du lieu de résidence indépendamment du lieu de travail. La société dans son ensemble bénéficie des externalités positives dues à la réduction de la circulation et donc de l'émission du CO2, au décongestionnement des grandes agglomérations urbaines. Mais comme tout phénomène social est contradic-

toire et toute médaille a son revers, le télétravail, peut être vécu, notamment par le salarié, comme une double aliénation : celle de voir le résultat de son travail lui échapper ; celle de se retrouver dans l'isolement face à lui-même dans un espace qui est en même temps lieu de résidence et lieu de travail. La vie privée se dissout dans la vie professionnelle. L'intime relève progressivement du public et l'inviolabilité du domicile n'aurait plus de sens. Ce « capitalisme de plateforme » n'est autre au fond qu'un retour à un nomadisme de type nouveau.

Réalité incontournable

L'emploi salarié, dans sa forme classique, risque d'être remis en cause non pas pour le dépasser dans un sens progressiste, mais pour lui substituer cette nouvelle forme d'exploitation basée sur la flexibilité et la précarité. Certes, personne ne peut être contre le « progrès technique », à condition que la technique soit effectivement au service de l'homme. Pour éviter tout dérapage, il faut absolument réglementer le télétravail afin de garantir les droits et devoirs des parties en présence. Le vide juridique actuel en la matière est source de confusion et de multiples problèmes.

Les législations de travail en vigueur sont fondées sur une réalité sociologique où les relations de travail se déroulent dans un espace défini qui est celui de l'unité de production propre à l'économie moderne: usine, exploitation agricole, administration. Par conséquent, les catégories produites dans un tel contexte historique ne peuvent pas faire l'objet d'une extrapolation "deus ex machina" à un autre contexte. Cependant, il est plausible de nous poser

les questions suivantes : que signifierait un accident de travail pour un employé ou un salarié en télétravail ? Quelle interprétation donner à une maladie professionnelle ? Comment peut-on contrôler le respect des conditions de la sécurité au travail ? L'intervention des inspecteurs de travail est-elle possible ? Comment comptabiliser les heures de travail ? Comment évaluer les performances du travailleur ? Qui prend en charge les frais de maintenance du « lieu de travail » qui est en même temps « lieu de résidence » ? Quel nouveau rôle assigné aux organisations syndicales ? Que faire en somme pour préserver les acquis sociaux des travailleurs ?

Le recours au télétravail est devenu une réalité incontournable. Il faudrait absolument clarifier juridiquement toutes les questions qui se posent pour limiter les abus éventuels et faire en sorte que ce type de travail ne constitue pas une régression sociale. Les partenaires sociaux doivent engager, au plus vite, un dialogue social autour de ces problématiques afin de mettre à niveau la législation du travail et déboucher sur de nouveaux compromis sociaux. Bien sûr, toutes les activités ne se prêtent pas au télétravail, ou du moins d'une manière exclusive. Il y a des métiers qui doivent être absolument exécutés sur le terrain, d'autres peuvent être réalisés à distance. Mais dans tous les cas, il serait souhaitable de garder un minimum de contacts humains et de travail en groupe pour ne pas déshumaniser l'acte productif. C'est le collectif de travail qui est la source de l'efficacité au sein de l'entreprise et c'est l'intelligence collective qui génère plus de progrès, de créativité et d'innovation. ●

* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**

Trump prépare sa sortie ratée...

C'est à reculer que Donald a accepté lundi 23 novembre de donner le feu vert à une transition vers l'administration Joe Biden dont il s'est refusé jusqu'ici de reconnaître explicitement la victoire.



« Dans l'intérêt supérieur de notre pays, je recommande que l'agence gouvernementale chargée de la transition fasse ce qui est nécessaire concernant les protocoles, et j'ai demandé à mon équipe de faire de même », a-t-il expliqué.

Le président sortant a finalement capitulé devant les faits qui ne sont pas en sa faveur après avoir perdu tous ses recours judiciaires dénonçant de supposées fraudes électorales et que plusieurs États clés comme la Pennsylvanie et le Michigan ont « certifié » leurs résultats, barrant la route à des contestations de la part du chef déchu. M. Trump, qui convoitait tellement un second mandat qu'il a refusé de reconnaître sa défaite, a cédé également à la pression des gros bonnets du business américain comme les présidents de Goldman Sachs et de MasterCard.

Reste à savoir si Donald Trump, poursuivi dans le cadre de plusieurs procès, quittera la Maison-Blanche, fin de l'immunité politique oblige, pour une maison d'arrêt. Ce serait en tout cas une très bien mauvaise transition...●



Les tests antigéniques enfin au Maroc

Les tests antigéniques rapides ont fait enfin leur entrée au Maroc. Ils sont disponibles dans les laboratoires d'analyses médicales, les cabinets médicaux, les cliniques et les hôpitaux. Dans le contexte actuel de forte reprise épidémique, ce nouveau mode de diagnostic représente un outil privilégié pour réduire les chaînes de transmission virale ; étant donné que les résultats sont obtenus en moins de 30 minutes.

Avec ces nouveaux tests, qui viennent en renfort des tests RT-PCR qui restent la technique de référence pour la détection de l'infection au Covid-19, les patients ne sont plus obligés d'attendre 48 heures ou plus pour savoir s'ils sont positifs ou non. Selon un expert marocain, cette attente a été pour quelque chose dans la propagation du virus et la hausse des cas d'infections. ●



Bec et ONGLES



Le mouvement populaire ou la force de l'inertie

Dimanche 15 novembre, s'éteignait Mahjoubi Aherdan qui a régné pendant plusieurs décennies sur le Mouvement Populaire (MNP). Avec sa disparition, c'est une page de l'histoire du Maroc politique qui se tourne.

Fondé au lendemain de l'indépendance par un nationaliste de la première heure, Lahcen Lyoussi, celui-ci se retournerait aujourd'hui dans sa tombe au vu de l'état actuel du Mouvement qui s'est écarté au fil du temps de la voie qui lui a été tracé par le père fondateur, un homme qui a nourri sa vie de valeurs du patriotisme et de l'engagement sincère. Le Mouvement qui devrait tout faire pour préserver son unité et la cohésion de ses membres se laisse aller au jeu de massacre des scissions provoquées par l'absence de la démocratie interne et le culte du chef poussé à son paroxysme. Résultat : de la matrice MP est sorti le MNP, le MPDC, le MDS avant de redevenir MP dans les années 2000 via une réunification de pure forme car l'âme du Mouvement originel ne sera jamais retrouvée malgré les bonnes intentions affichées par les uns et les autres.

Après la décision de se retirer de la vie politique qu'il a marquée à sa façon folklorique, « l'Amghar » lègue à Mohand Laenser, son meilleur ennemi politique, un mouvement esquiné par des années de dissensions internes et de petits calculs personnels sur fond d'ego hypertrophié de certains qui voient midi à leur porte. Et ce n'est pas un Laenser, un homme en mal de charisme mais qui fonctionne et dure



Mohand Laenser.

grâce à la force de l'inertie, qui rendra son éclat à la Haraka figée dans des postures stériles, voire anachroniques.

Faute de porter un projet politique et d'être en capacité de se renouveler, la Haraka en est réduite à vouloir jouer les forces d'appoint des partis qui arrivent en tête des élections législatives. Le Mouvement, conçu pour occuper un positionnement à part sur l'échiquier politique national, a dilapidé l'héritage des pères fondateurs. En perdant ses repères historiques, il a réussi l'exploit de mal exister politiquement et de ne vivre que pour placer quelques « ministricules » au gouvernement, oubliant au passage de jouer son rôle d'interprète des attentes des populations du Maroc profond. De plus en plus inaudible, incapable de se projeter en avant, le MP possède pourtant assez de bagage historique pour jouer les premiers rôles dans un Maroc où il avait largement sa place. ●

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Jamila El Moussali, ministre islamiste

Vive la discrétion dans l'inaction

Une équipe du Canard a débarqué chez la ministre islamiste Jamila El Moussali qu'elle a interviewée sur le secret de son inefficacité ministérielle...

La planète a célébré vendredi 20 novembre la journée mondiale de l'enfance. Vous sentez-vous concernée par les multiples problèmes de l'enfant marocain ?

Évidemment, et c'est un dossier complexe qui n'a rien de bon enfant ! Mais franchement je n'ai rien fait pour l'enfance depuis que j'ai hérité à l'occasion de la formation du cabinet Al Othmani 2, en octobre 2019, du département de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille.

Pourquoi ? Question de temps ?

Oh non ! Le temps j'en ai à revendre si bien que je ne sais même pas quoi en faire. C'est que le sujet de l'enfance en particulier et les problèmes de la famille en général sont trop complexes pour que je puisse m'en occuper toute seule. Ce sont des problématiques transversales - j'aime bien ce terme que j'ai découvert récemment- ce qui veut dire au fond que personne n'est finalement responsable...

Et vous vous occupez alors de quoi en tant que ministre ?

Je m'occupe de moi-même, de mon mari, de ma famille et de son développement social. Et c'est déjà beaucoup par les temps qui courent mal... Quand j'ai un peu de temps de libre, j'achète des petites babioles aux enfants de mon quartier de préférence issus de familles islamistes ou qui votent islamiste.

C'est dur à ce point d'assumer sa fonction de ministre ?

Être ministre qui se tourne les



pouces à longueur de journée faute de plan d'action en bonne et due forme est une responsabilité très dure et qui mérite un meilleur salaire.

Comment passez-vous vos journées ?

A méditer sur la vie et le destin de l'homme et de l'univers, surtout depuis que le coronavirus s'est abattu comme la foudre sur les hommes. C'est le seul moment où je me sens active et utile pour moi-même.

Votre prédécesseur Bassima Hakkaoui, islamiste elle aussi, occupait au moins la scène en créant la polémique avec les associations féminines...

Bassima avait le don de faire parler d'elle par la controverse en donnant l'impression qu'elle travaille. C'est une façon aussi d'être ministre. Ce n'est pas ma méthode.

C'est quoi la vôtre ?

Éviter de faire des vagues, donner le temps au temps et entourer son inaction du maximum de discrétion. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi

LE MAROC VEUT VACCINER 5 MILLIONS DE MAROCAINS CONSIDERES COMME PRIORITAIRES

J'AI ÉTÉ DÉÇU D'APPRENDRE QUE JE NE SUIS PAS UNE PRIORITÉ MAIS JUSTE UNE OPTION...



QUID'R



Le MIGRATEUR



L'Algérie sans Tebboune

La mise en œuvre de réformes politiques et économiques est suspendue au retour à Alger du chef de l'Etat, hospitalisé en Allemagne des suites du Covid-19.

La première vague de Covid-19 avait mis fin aux manifestations en Algérie; la deuxième plonge le sommet de l'Etat algérien dans la léthargie. Près d'un mois après son admission à l'hôpital militaire d'Ain Naadja, près d'Alger, puis son évacuation vers l'Allemagne le 28 octobre, le président Abdelmadjid Tebboune n'a toujours pas réapparu. Sa dernière apparition publique remonte au 15 octobre et le plus grand secret – d'Etat – entoure sa santé. Les rumeurs orchestrées sur son « retour imminent » ont pour l'instant fait long feu. Il « reviendra sain et sauf, bientôt, en Algérie », assure Slimane Chenine, le président, islamiste, de l'Assemblée nationale. Tout juste sait-on qu'il aurait été contaminé par le coronavirus, selon les communiqués laconiques de la présidence. Lesquels réveillent, en Algérie, le spectre d'une vacance du pouvoir telle que l'avait connue le pays lors des hospitalisations à l'étranger de son prédécesseur, Abdelaziz Bouteflika. « Sommes-nous condamnés à n'être dirigés que par des grabataires ou des malades ? », s'interrogeait Mohcine Belabbas, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti d'opposition, à l'annonce de l'évacuation de M. Tebboune vers l'Allemagne. L'Algérie serait-elle à nouveau rendue à la situation politique qui prévalait en décembre 2005, quand Abdelaziz Bouteflika avait été envoyé une première fois à l'Hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, comme s'en inquiète l'opposant Belabbas ? Voir dans une configuration encore plus difficile ? ●

Macron défend la liberté d'expression le matin et s'assoit dessus le soir !

Trois semaines après avoir mordu-cus réaffirmé le principe de la liberté d'expression sur la chaîne émettant de Doha Al Jazeera, le président français Emmanuel Macron a douché une partie de la population française par un projet de loi jugé liberticide par ses pourfendeurs. S'estimant trahis ils le font savoir en descendant dans la rue où leurs démonstrations de force rappellent les plus beaux jours du Mouvement des Gilets jaunes. Des milliers de personnes ont donc manifesté samedi dans les principales villes de France pour protester contre la nouvelle loi sur la sécurité globale préparée par le gouvernement Castex. Des manifestations ont eu lieu à Paris, Marseille, Lille, Rennes, Montpellier...

Vendredi, le projet de loi a été partiellement approuvé. Il prévoit dans son article 24 des sanctions pour la diffusion d'images des forces de sécurité, ce qui a été critiqué par les associations de journalistes et la société civile, auxquelles se sont joints les principaux partis et syndicats de gauche pour soutenir les manifestations (Parti communiste français, Front des travailleurs, Nouveau parti anticapitaliste). La semaine prochaine, l'approbation finale de la mesure sera votée. Pendant les manifestations, des banderoles avec des slogans tels que «Orwell avait raison», «Baissez vos armes, nous baisserons nos téléphones», «Une caméra n'a jamais tué personne» ou « Sécurité globale, impunité totale». Le ministre de l'intérieur, Gerald Darmanin, et les syndicats de la police ont fait valoir que l'initiative vise à « protéger ceux qui protègent ». Mais la réponse a commencé mardi dernier et depuis lors, plusieurs journalistes ont été détenus. Plus précisément, la nouvelle loi prévoit des peines allant jusqu'à un an de prison et 45 000 euros d'amende pour la publication d'images d'agents des forces de sécurité dans le but de nuire au bien-être physique ou mental des agents. Tout aussi contro-



Des opposants à la proposition de loi « sécurité globale » manifestent, le 17 novembre 2020, à Paris. © Stéphane de Sakutin, AFP.

versé est l'article qui autorise les forces de sécurité à porter leur arme de service même lorsqu'elles ne sont pas en service si elles se trouvent dans un bâtiment public, un changement qui répond à des attaques comme celle de la salle de concert du Bataclan en novembre 2015 où 90 personnes sont mortes, dont trois policiers qui n'ont pas pu intervenir. Par ailleurs, 33 personnalités ayant voté pour Emmanuel Macron en 2017 lui ont demandé dimanche 22 novembre de retirer ses projets sur la « sécurité globale » et contre les « séparatismes », qui à leurs yeux font « reculer les libertés d'information, d'opinion, de croyance, d'éducation, d'association, de manifestation et de contestation » « Monsieur le président, nous n'avons pas voté pour ça » : cet appel publié dimanche par Mediapart est signé de personnalités très diverses de la société civile. Parmi elles, l'avocat William Bourdon, le cinéaste Costa-Gavras, la dramaturge et cinéaste Ariane Mnouchkine, le politologue Olivier Roy, le député et mathématicien Cédric Villani ou encore l'ex-footballeur Lilian Thuram, président de la Fondation Éducation contre le racisme. ●



Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubair

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

Zoom sur un méga gag !

« Vous êtes dans une réunion secrète » : un journaliste néerlandais se retrouve dans la réunion Zoom des ministres européens et pas n'importe lesquels !

Le journaliste néerlandais Daniël Verlaan a réussi à s'inviter dans une réunion Zoom secrète des ministres européens de la défense. Selon la chaîne privée RTL Nieuws, il s'est introduit dans une réunion sécurisée des ministres de la Défense de l'UE après avoir découvert un identifiant et une partie d'un code confidentiel sur un tweet avec une image montrant la ministre néerlandaise de la Défense Ank Bijleveld travaillant à distance. Le journaliste a découvert cinq des six chiffres du code secret et peu après a réussi à accéder à la réunion, a indiqué RTL. Aucune étape de sécurité supplémentaire n'était nécessaire, le journaliste de RTL News a immédiatement été admis à la réunion. Très à l'aise face à sa webcam, arborant un large sourire, et faisait de grands signes aux 27 ministres européens, le journaliste néerlandais répond très vite à la question qui lui est posée par le Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité Josep Borrell. « Vous savez que vous faites irruption dans une conférence secrète ? ». « Oui, désolé. Je suis un journaliste des Pays-Bas », a-t-il répondu à une question de M. Borrell. « Je suis désolé d'interrompre votre réunion,



je vais la quitter réunion maintenant.» Au total, le journaliste n'est resté à la réunion que quelques minutes. La conférence a été immédiatement annulée pour des raisons de sécurité.

Cet incident montre que « les ministres doivent une fois de plus réaliser à quel point » il faut être prudent sur Twitter, a déclaré le premier ministre hollandais M. Mark Rutte lors de sa conférence de presse hebdomadaire. Une source diplomatique de l'UE a déclaré à l'AFP que « la non sécurisation des communications a contraint à couper immédiatement les travaux ». L'UE constate « qu'il est impératif de renforcer la sécurité des communications des institutions », a ajouté cette source. ●

dessin PARU dans

yahoo.fr





Can'Art et CULTURE



« Coronavirus, la fin d'un monde » : Un ouvrage qui nous interpelle

« Coronavirus, la fin d'un monde », c'est le titre d'un ouvrage qui tombe à point nommé puisqu'il traite d'un sujet qui nous interpelle tous en mettant le curseur là où ça fait mal, à savoir sur les insuffisances et les carences d'un monde qui n'a rien appris des expériences du passé en matière de grandes catastrophes sanitaires.

Conçu par Imane Kendili, psychiatre et addictologue et l'écrivain et journaliste Abdelhak Najib (qui ironie du sort a chopé la maladie), le livre, publié chez Orion, se penche sur certaines des grandes questions du futur de l'humanité à l'heure de la pandémie. Pensé par 54 auteurs, de différents bords, le livre est un ensemble de réflexions émanant d'artistes, de philosophes, d'écrivains, d'économistes, de médecins, d'acteurs ou de réalisateurs,

de psychiatres à consonances divergentes, mais dont le tempo commun est ce même pouls qui bat à l'unisson pour le Maroc qu'ils aiment. Un Maroc, qui, en tant de crise mondiale, a démontré la solidarité et l'amour de ses concitoyens pour leur pays mais aussi l'engagement et la responsabilité des politiques pour un Maroc repensé, serein et humain. Un travail de 24 mois agrémenté d'un avant-propos du romancier, poète et sémiologue Nouredine Bousfiha. « Il apparaît évident que notre vie ne sera plus tout à fait la même. Soutenir le contraire, c'est être dans le déni le plus total. La rupture avec le passé est en partie consommée. Nous sommes déjà bouleversés dans notre vie quotidienne, dans notre mouvance, dans notre langage, dans notre rapport à nous-mêmes et aux autres, au temps, à l'espace. Tout a été bousculé,

chamboulé. Nous sommes contraints de trouver dans cette configuration des solutions, à défaut des ersatz, même piètres et nous prions qu'ils soient fonctionnels », estime ce spécialiste des arts et des littératures.

Proposant une lecture à la fois sociale, psychologique, économique et politique, avec un regard profondément humain, l'ouvrage aborde de manière concrète les nouvelles adaptations, les maux et les leviers de résilience qui s'offrent aux individus. « Au plus tard, en 2050, c'est un monde qui tombe en ruines, c'est un monde qui s'achève et un autre qui doit prendre place, un monde différent dont nous expliquons les aspects et les spécificités », expliquent les auteurs. L'ouvrage emmène le lecteur dans une réflexion stimulante et une analyse anthropologique précise des conséquences d'un événement pla-



nétaire inattendu dans un monde fragile et finissant.

La publication bénéficie de la participation de plusieurs personnalités. Un préambule est signé par l'écrivain franco-suisse et universitaire, Jean-Marie Heydt. « Nous étions tellement dans nos certitudes que nous en avions oublié notre finitude et cela nous aveuglait. Nous pensions pouvoir tout vaincre, y compris la guerre, alors que nous sommes très nombreux à ne la connaître qu'au travers de la télévision ou dans les jeux vidéo », indique l'auteur. ●

Le documentaire « Homo Sapiens : Les nouvelles origines », bientôt sur les écrans

« Homo Sapiens : les nouvelles origines », un documentaire événementiel coproduit par ARTE France, SNRT et 2M a été diffusé le 10 octobre dernier en prime sur la chaîne franco-allemande, le 15 octobre suivant sur Al Aoula. En janvier 2021 se sera au tour de 2M de le diffuser.

Ce film documentaire explique comment des certitudes ont été ébranlées suite à de nouvelles révélations.

Tout commence au Maroc, à Jbel Ighoud, dans la région de Safi. Des ossements humains sont découverts dans une mine en 1960 et c'est le carbone 14 (radioactif) qui permet à l'époque de les dater à plus de 40.000 ans.

En 1980, deux chercheurs passionnés reviennent à la charge, convaincus que ces vestiges sont beaucoup plus anciens et que le site recèle de nombreux trésors. Il s'agit du marocain Abdelouahed Ben-Ncer et du français Jean Jacques Hublin qui n'ont cessé de l'étudier et de l'analyser, à l'instar de plusieurs générations de chercheurs. Ils seront à l'origine de nouvelles fouilles menées bien des années plus tard, avec une équipe internationale. Au fur et à mesure de leurs travaux, de nouvelles vérités apparaissent suscitant un énorme suspense et des rebondissements que les téléspectateurs retrouveront dans ce documentaire, à travers un récit captivant qui raconte les différentes étapes de cette aventure hors du commun.

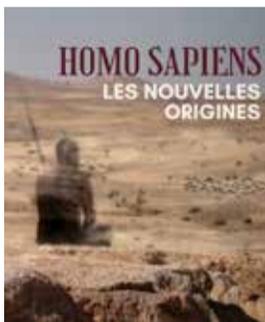
Grâce à la persévérance et la détermination de cette équipe, de nouveaux restes humains appartenant à 5 individus seront ainsi mis au jour en 2005. La découverte est ahurissante, d'autant plus que les progrès technologiques en matière de paléontologie permettent désormais de mieux faire parler ces ossements. Outre les découvertes proprement dites, le documentaire mettra l'accent sur les prouesses de la high tech au service de la paléontologie.

Aux fouilles traditionnelles, s'ajoutera dorénavant la paléontologie virtuelle et des certitudes seront ébranlées.

C'est une aventure fascinante et émouvante à la fois, de l'avis même des chercheurs et scientifiques qui la partageront avec les téléspectateurs.

Bien que pugnaces et convaincus de pouvoir mettre au jour de nouveaux trésors, ils n'avaient jamais osé imaginer une telle avancée dans la détermination de nos origines. Bien des conclusions seront annihilées à tel point qu'il deviendra nécessaire de rectifier les manuels scolaires et les publications.

Des ossements humains qui remontent à 300.000 ans et appartenant à 5 individus, qui aurait pu le prédire ! Toute l'histoire de nos origines est remise en question puisqu'il est désormais prouvé que l'apparition de l'homo sapiens remonte à bien plus que 200.000 ans et que l'Afrique du Nord fait également partie du berceau africain de l'humanité. ●



La culture juive bientôt dans l'école marocaine

Une première ! L'histoire et la culture juives seront bientôt incluses dans les programmes de langue arabe pour les élèves des écoles primaires marocaines, a rapporté un site américain d'information.

Cette décision, approuvée par le Souverain vise à « perpétuer l'héritage judéo-marocain en tant que partie intégrante de l'identité marocaine », rapporte le site « Forward.com » qui cite un communiqué conjoint de la Fédération américaine des séfarades et la Conférence des présidents des principales organisations juives américaines. « Faire découvrir aux élèves marocains leur fière histoire de tolérance, dont le philo-sémitisme marocain, est une immunisation contre l'extrémisme », a souligné le communiqué conjoint. Pour rappel, en janvier 2020, le Roi était présent à l'inauguration d'un nouveau centre communautaire juif, Beyt Dakira, dans la vieille ville d'Essaouira, rappelle le site. Ce centre a été décrit comme une « maison d'histoire et de mémoire » par le conseiller royal André Azoulay qui a défendu le projet. Il abrite une synagogue, un musée et un centre de recherche sur les relations judéo-islamiques. Bien que jadis la plus grande communauté juive du monde musulman vivait au Maroc, seuls 2000 juifs environ y vivent actuellement dont la plupart à Casablanca. La pandémie de coronavirus a particulièrement touché la communauté à la suite de cérémonies célébrant le Pourim et un mariage juif en mars, ajoute la même source. ●

"Expo Day" débarque à Salé

Rabat - La plateforme des Jeunes de Sidi Abdellah « Badir Salé - بادر سلا », organise du 24 au 30 novembre la première édition d'une exposition d'art contemporain, « Expo Day ».

Selon un communiqué de cette plateforme, cette initiative vise à mettre en avant « nos artistes slaoui », « après une longue période de pause due à la crise sanitaire ».

L'attrait de cette exposition, qui souhaite réunir artistes et amateurs d'art, réside dans la grande variété des œuvres exposées, notamment des œuvres figuratives, abstraites, conceptuelles, spontanées, de petit à grand format, à des prix bas ou élevés, ajoute le communiqué, notant que cette exposition connaîtra la participation de l'artiste peintre abstrait, Zineb Naou et des deux artistes peintres, Zakaria Bassin et Nouha Fennich.

Il s'agit aussi d'un événement « pour renforcer les liens entre disciplines artistiques et soutenir les jeunes artistes de la ville de Salé », selon la même source.

« Au cours d'une rencontre prometteuse, riche en échanges, nos artistes communiqueront sur leur passion, leur parcours, leurs techniques et particularités », note la plateforme, relevant qu'ils sont des entrepreneurs, qui ont fait de leur passion leur métier grâce aux efforts soutenus.

Le vernissage de l'exposition se déroulera le 24 novembre à 14h30. Elle sera ouverte au grand public du 25 au 30 novembre de 10h à 17h. La plateforme des jeunes de Sidi Abdellah « Badir Salé - بادر سلا » est le fruit d'un partenariat entre l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) - Préfecture de Salé et le Centre Marocain pour l'Innovation et l'Entrepreneuriat Social (MCISE), ayant pour objectif d'améliorer l'employabilité des jeunes en renforçant leurs capacités et en encourageant les projets générateurs de revenus.

Le centre « Badir Salé » ambitionne de générer un impact durable, avec une approche de changement systémique en intégrant les bénéficiaires dans une véritable chaîne de valeur dynamique et en proposant un programme visant le renforcement des compétences des jeunes de la ville de Salé.

Le programme du centre s'articule principalement autour du renforcement des compétences des jeunes, l'accompagnement et l'incubation des jeunes porteurs d'idées ou de projets ainsi que les auto-entrepreneurs tout en s'alignant avec l'ensemble des priorités de l'INDH. ●





Et Batati ET BATATA



Bizarre



Un volatile de haut vol

Un pigeon voyageur d'un élevage belge a été adjugé aux enchères à un acheteur chinois à un prix record de 1,6 million d'euros, dimanche 15 novembre lors d'une vente organisée en ligne par la plateforme spécialisée Pigeon Paradis (Pipa). New Kim, une femelle issue d'un élevage réputé de la région d'Anvers (nord), devient ainsi l'oiseau de son espèce le plus cher au monde, battant un autre volatile de Flandre, le mâle Armando, vendu 1,25 million d'euros en 2019 au même acheteur, selon les dirigeants de Pipa. « Je considère que c'est un record mondial, il n'y a jamais eu de vente à un tel prix qui soit attestée par un document officiel », a déclaré à l'AFP Nikolaas Gyselbrecht, fondateur et PDG de Pipa. ●

Ça donne des haut-le-cœur

Victime d'un accident d'hélicoptère puis d'une seconde chute en chemin vers une transplantation, un cœur a vaillamment résisté aux embûches et a finalement pu être greffé comme prévu dans un hôpital californien. L'accident a eu lieu vendredi 6 novembre, dans l'est de Los Angeles (États-Unis). Des images de l'accident montrent l'hélicoptère qui transportait le cœur couché sur le flanc après avoir manqué son atterrissage sur le toit du Keck Hospital, pour une raison encore indéterminée. Arrivés rapidement sur place, les secours ont récupéré l'organe pour le remettre à un employé de l'hôpital venu sur le toit. Mais le soignant a ensuite trébuché sur une plaque de métal en repartant, tombant au sol et laissant s'échapper son précieux colis. Le cœur a fini par arriver sain et sauf jusqu'au bloc opératoire. Il y était attendu pour être transplanté. L'opération s'est finalement déroulée avec succès moins de deux heures après l'accident. « Le cœur lui-même se portait bien après être tombé », a souligné une porte-parole de l'hôpital. Les trois personnes qui se trouvaient à bord de l'hélicoptère sont sorties indemnes de l'accident. Le pilote n'a été que légèrement blessé. ●

Une fortune tombée du ciel

Que tous ceux qui croient que l'argent ne tombe pas du ciel revoient leurs classiques. Ou plutôt qu'ils prennent rendez-vous avec Joshua Hutagalung, un Indonésien, devenu riche en un éclair. C'est dans la petite ville de Kolang, au Nord de Sumatra, que ce menuisier de 33 ans a vu sa vie bouleversée alors qu'il était en train de fabriquer cercueil rapporte Paris Match (18/11). Une activité qui aurait pu s'avérer un sinistre présage si la fortune avait choisi de tomber à quelques mètres d'écart, plus précisément sur le crâne de son bénéficiaire. « J'ai entendu un bruit si fort que ma maison et les bâtiments voisins ont tremblé, raconte Joshua. J'ai vite vu le trou dans le toit qui surplombe la cour. Et profondément enfoncée dans la terre, j'ai découvert cette grosse pierre encore brûlante. » Le jeune homme a rapidement compris que le projectile n'avait pas pu être lancé par un mauvais plaisant. « Je me suis dit que c'était probablement ce qu'on appelle une météorite » poursuit-il. Aussitôt, Joshua est devenu une célébrité locale et sa maison a attiré des dizaines de curieux, désireux de voir sa pierre tombée de l'espace. Averti par de nombreux appels, l'expert en météorite américain Jared Collins s'est rendu sur place pour l'expertiser. Bingo ! La pierre vieille de 4,5 milliards d'années est une chondrite carbonée de type CM1/2, une météorite extrêmement rare... et chère. Trois autres morceaux ont été retrouvés à proximité pour un poids total de 2,5 kg. Après une négociation serrée, Jared Collins l'a achetée l'équivalent de 30 ans de salaire pour Joshua. ●



Rigolard



***Un avocat défendait un accusé** de meurtre pour lequel toutes les preuves soumises l'envoyaient à la potence. La plaidoirie était si éloquente qu'elle sema finalement le doute. À la fin, le jury acquitta l'accusé.

Une fois le procès terminé, l'avocat se tourna vers son client et lui glissa discrètement à l'oreille : « dis-moi, finalement, tu l'as tué ou non cet individu ? »

L'acquitté répondit : « Maître, après votre plaidoirie, je n'en suis plus certain... »

***Un avocat vient tout juste** de s'acheter une BMW neuve. Fier de son achat, il va en ville pour le montrer à ses collègues de travail.

Il se stationne sur le bord de la rue et au moment où il sort de la voiture, un camion passe à toute allure et arrache la porte d'un seul coup.

L'avocat est furieux et se met à sacrer après le conducteur du camion, mais il est déjà bien loin.

Il appelle donc la police. Une fois la police arrivée, il se met à sacrer en parlant du camionneur qui vient d'arracher la porte de sa BMW toute neuve.

L'agent de police lui coupe la parole et dit : « Monsieur, comment pouvez-vous être aussi matérialiste au point de ne même pas vous être rendu compte que vous vous êtes fait arracher l'avant-bras ! »

L'avocat regarde son bras qui est coupé et dit : « Ah ben sacré (vous choisissez

celui que vous voulez) ! J'ai perdu ma Rolex en plus !!! »

***Un homme passe en procès** car il est accusé d'avoir volé une BMW. Après la plaidoirie de l'avocat, le juge décide d'acquitter l'homme, et il quitte le tribunal libre. Le lendemain, le même homme se représente devant le juge et lui dit : « Votre honneur, je voudrais déposer plainte contre ce vaurien d'avocat ! »

« Et pourquoi donc ? Il vous a obtenu un acquittement pourtant ? ! Pourquoi voulez-vous qu'on l'arrête ? »

« C'est que, je n'avais pas assez d'argent pour le payer... alors il est parti avec la voiture que j'avais volée. »

***Un auvergnat dit à sa femme :**

- Chérie, mets ton manteau !
- Chouette, tu m'emmènes au restaurant ?
- Non, j'ai coupé le chauffage.

***Un gars se promène** dans un champ. Il aperçoit avec étonnement un poussin rempli de caca. Il poursuit sa route, et rencontre d'autres poussins couverts de caca. Abasourdi, il passe ensuite près d'un paysan, qui gigote dans tous les sens, et lui dit :

- Vous n'auriez pas du papier toilette ?
Je n'ai plus de poussins !!

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement Attawfik le Zenith Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444



#NT7ARKOLBLADNA

RELEVONS ENSEMBLE
LE CHALLENGE VIRTUEL
TANGER LAGOUIRA
EN PARTAGEANT NOS ACTIVITÉS
SPORTIVES SUR L'APPLI GYMFLIX

Téléchargez l'application

GYMFLIX



en partenariat avec

